

OÙ NOUS TROUVER ?



MENTION COMPLÉMENTAIRE
MC AG2S

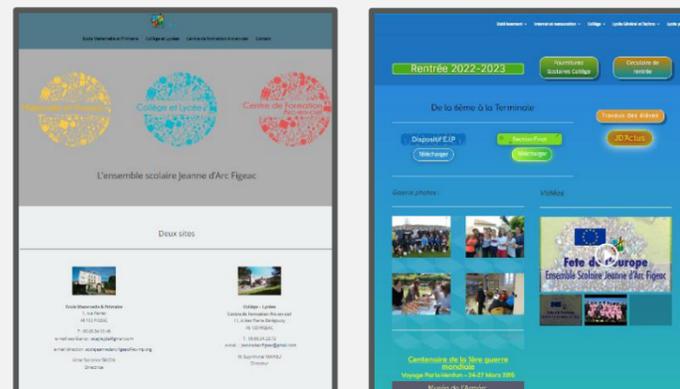
COMMENT POSTULER À CETTE FORMATION ?



Madame **LAGARDE** : Référente Formation (Maud.Lagarde@ac-toulouse.fr)
Monsieur **GAUTHIER** Patrick : 06 21 13 28 52

ENSEMBLE SCOLAIRE
COLLÈGE ET LYCÉES
JEANNE D'ARC
11 ALLEES PIERRE BEREGOVY
46100 FIGEAC (LOT, FRANCE)

05 65 34 23 72
jeannedarcfigeac@gmail.com



SITE INTERNET : <http://www.jeannedarc-figeac.fr/>

Ne pas jeter sur la voie publique.

ANIMATION GESTION
DE PROJETS DANS LE SECTEUR SPORTIF

Spécialité « Activités Physiques pour Tous »

1

MENTION COMPLÉMENTAIRE DE NIVEAU IV EN UN AN SOUS STATUT SCOLAIRE

SPÉCIALITÉ :

Activités Pour Tous (A.P.T.)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION :

- ✓ Durée de la formation : 1 an
- ✓ La MC AG2S est un diplôme professionnalisant qui prépare à la conduite de **projets sportifs** (animation, compétition) et plus largement de projets **éducatifs, culturels et sociaux**.

CONTENU DE LA FORMATION :

→ 400 heures : 22 h hebdomadaires sur 18 semaines en établissement scolaire.

La M.C. A.G.2.S. se structure autour de 3 domaines :

1. Découvrir l'environnement métier (prise en compte des spécificités du public et de la structure d'exercice),
2. Aider à la mise en œuvre d'une animation pédagogique (mise en œuvre d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure).
3. Assurer l'interface administrative entre les acteurs du projet de la structure.

→ 18 semaines P.F.M.P. au sein de structures d'accueil relatives aux 3 domaines suivants :

- Activités physiques d'entretien corporel,
- Activités sports collectifs,
- Activités physiques de pleine nature (APPN).

2

MENTION COMPLÉMENTAIRE DE NIVEAU IV EN UN AN SOUS STATUT SCOLAIRE

LES ATTENDUS PARCOURSUP PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ Être titulaire d'un baccalauréat professionnel du secteur tertiaire dans les spécialités relatives à la gestion-administration, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, les services de proximité et vie locale, l'accompagnement, le soin et le service à la personne,
- ✓ S'intéresser au secteur du sport,
- ✓ Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet,
- ✓ Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendu à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives.

LES DÉBOUCHÉS :

L'obtention de la mention complémentaire permet d'acquérir l'équivalence de l'UC1 et UC2 du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) mention Activités Physiques pour tous.

Le titulaire de la M.C. A.G.2.S. pourra exercer un emploi dans des structures des domaines suivants :

- ✓ Écoles, associations et fédérations sportives scolaires (UNSS),
- ✓ Monde sportif fédéral (clubs sportifs, comité départementaux...),
- ✓ Collectivités territoriales (municipalités, départements, région),
- ✓ Entreprises publiques ou privées (Centres, clubs de loisirs, de remise en forme, structures d'accueil pour public en situation de handicap, EHPAD, complexes hôteliers, hôtellerie de plein air...).